

Remplacée par une version plus récente



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCITT

I.329 / Q.1203

COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**RÉSEAU NUMÉRIQUE AVEC INTÉGRATION
DES SERVICES (RNIS)**

I.329 (10/92)

**ASPECTS GÉNÉRAUX ET FONCTIONS
GLOBALES DU RÉSEAU,
INTERFACES USAGER-RÉSEAU RNIS**

Q.1203 (10/92)

**ARCHITECTURE DU PLAN FONCTIONNEL
GLOBAL DU RÉSEAU INTELLIGENT**



Recommandation I.329 / Q.1203
Remplacée par une version plus récente

Remplacée par une version plus récente

AVANT-PROPOS

Le CCITT (Comité consultatif international télégraphique et téléphonique) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée plénière du CCITT, qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études et approuve les Recommandations rédigées par ses Commissions d'études. Entre les Assemblées plénières, l'approbation des Recommandations par les membres du CCITT s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 2 du CCITT (Melbourne, 1988).

La Recommandation I.329/Q.1203, que l'on doit à la Commission d'étude XVIII, a été approuvée le 1^{er} octobre 1992 selon la procédure définie dans la Résolution n° 2.

NOTES DU CCITT

- 1) Dans cette Recommandation, l'expression «Administration» est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation privée reconnue de télécommunications.
- 2) La liste des abréviations utilisées dans cette Recommandation se trouve dans l'annexe A.

© UIT 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Remplacée par une version plus récente

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1 <i>Considérations générales</i>	1
2 <i>Modélisation du plan fonctionnel global</i>	1
3 <i>Modules indépendants du service</i>	3
3.1 Définition d'un module indépendant du service.....	3
3.2 Caractéristiques d'un module indépendant du service	3
3.3 Paramètres de données pour les modules indépendants du service	4
3.3.1 Données d'instance d'appel.....	4
3.3.2 Données de support du service.....	5
3.4 Méthode de description des modules SIB.....	5
3.4.1 Définition	5
3.4.2 Fonctionnement.....	5
3.4.3 Applications éventuelles du module SIB aux services.....	5
3.4.4 Entrée	5
3.4.5 Sortie.....	6
3.4.6 Représentation graphique.....	6
3.4.7 Diagramme du langage de description et de spécification	6
3.5 Analyse de l'organigramme	6
4 <i>Processus d'appel de base</i>	8
4.1 Considérations générales	8
4.2 Fonctions du processus BCP.....	8
5 <i>Logique du service globale</i>	8
5.1 Considérations générales	9
5.2 Relation entre la logique GSL et le processus BCP.....	9
5.3 Relation entre la logique du service globale et les modules SIB	10
6 <i>Adaptation du plan des services au plan fonctionnel global</i>	10
Annexe A – Liste alphabétique des abréviations utilisées dans la présente Recommandation	11

Remplacée par une version plus récente

Recommandation I.329 / Q.1203

ARCHITECTURE DU PLAN FONCTIONNEL GLOBAL DU RÉSEAU INTELLIGENT

(1992)

1 Considérations générales

Les concepts applicables au réseau intelligent sont intégrés au modèle conceptuel du réseau intelligent (MCRI) décrit dans les Recommandations I.312/Q.1201 et I.328/Q.1202. Le présent paragraphe décrit le plan fonctionnel global (GFP) (*global functional plane*) du modèle conceptuel du réseau intelligent en ce qui concerne la composition du plan et sa relation avec les plans adjacents. Ce plan est considéré comme le lieu approprié pour les fonctions modulaires à partir desquelles les services doivent être construits.

Le plan fonctionnel global modélise la fonctionnalité du réseau d'un point de vue global, c'est-à-dire à l'échelle du réseau. A ce titre, le réseau structuré RI est considéré comme une entité unique dans le plan GFP. Dans ce plan, les services et les éléments du service sont redéfinis en termes de larges fonctions du réseau nécessaires pour leur support. Ces fonctions ne sont spécifiques ni aux services ni aux éléments du service (SF) (*service feature*) et sont appelées modules indépendants du service (SIB) (*service independent building blocks*).

Le plan fonctionnel global est situé entre le plan des services et le plan fonctionnel réparti, comme indiqué sur la figure 1. Les services identifiés dans le plan des services sont décomposés en éléments du service et ensuite adaptés à un ou plusieurs modules SIB dans le plan GFP. Chaque module SIB est également adapté à une ou plusieurs entités fonctionnelles dans le plan fonctionnel réparti.

Les éléments suivants sont contenus dans le plan fonctionnel global (voir la figure 1)

- SIB du processus d'appel de base (BCP) (*basic call process*) qui identifie le processus d'appel normal à partir duquel les services sont lancés, y compris les points de lancement (POI) (*point of initiation*) et les points de retour (POR) (*point of return*) qui établissent l'interface du processus BCP à la logique du service globale;
- les modules SIB qui sont des capacités à l'échelle du réseau normalisées et réutilisables, utilisées pour assurer des services et des éléments du service;
- et logique du service globale (GSL) (*global service logic*) qui décrit la façon dont les modules SIB sont enchaînés pour décrire les éléments du service. La logique GSL décrit également l'interaction entre le processus BCP et les chaînes de modules SIB.

2 Modélisation du plan fonctionnel global

Par définition, les modules SIB, dont le processus BCP, sont indépendants du service et ne peuvent contenir des informations sur les modules SIB suivants. La logique du service globale est donc le seul élément du plan GFP qui dépende spécifiquement du service.

Les services normaux ou non assurés par le réseau intelligent (RI) sont traités dans le processus BCP contenu dans le plan GFP (voir la figure 2). Lorsqu'un service assuré par le RI doit être demandé, sa logique GSL est activée au point de lancement par un mécanisme approprié du processus BCP.

Pour enchaîner les modules SIB, il faut connaître le schéma de connexion, les options de décision et les données exigées par les modules SIB. Le mode d'enchaînement des modules SIB est donc enregistré dans le plan GFP et décrit dans la logique GSL. La logique GSL décrit l'enchaînement séquentiel des modules SIB, les dérivations éventuelles et l'endroit où les dérivations se rejoignent.

A la fin de la chaîne de modules SIB, la GSL décrit également le point de retour au processus BCP en indiquant le point de retour spécifique.

Pour un service ou élément du service donné il faut au moins un point de lancement. Cependant, selon la logique requise pour assurer le service ou élément du service, on peut définir plusieurs points de retour.

La façon dont la logique GSL est décrite par l'environnement de création de services à l'aide de l'interface de programmation d'application est une question qui doit faire l'objet d'un complément d'étude.

Remplacée par une version plus récente

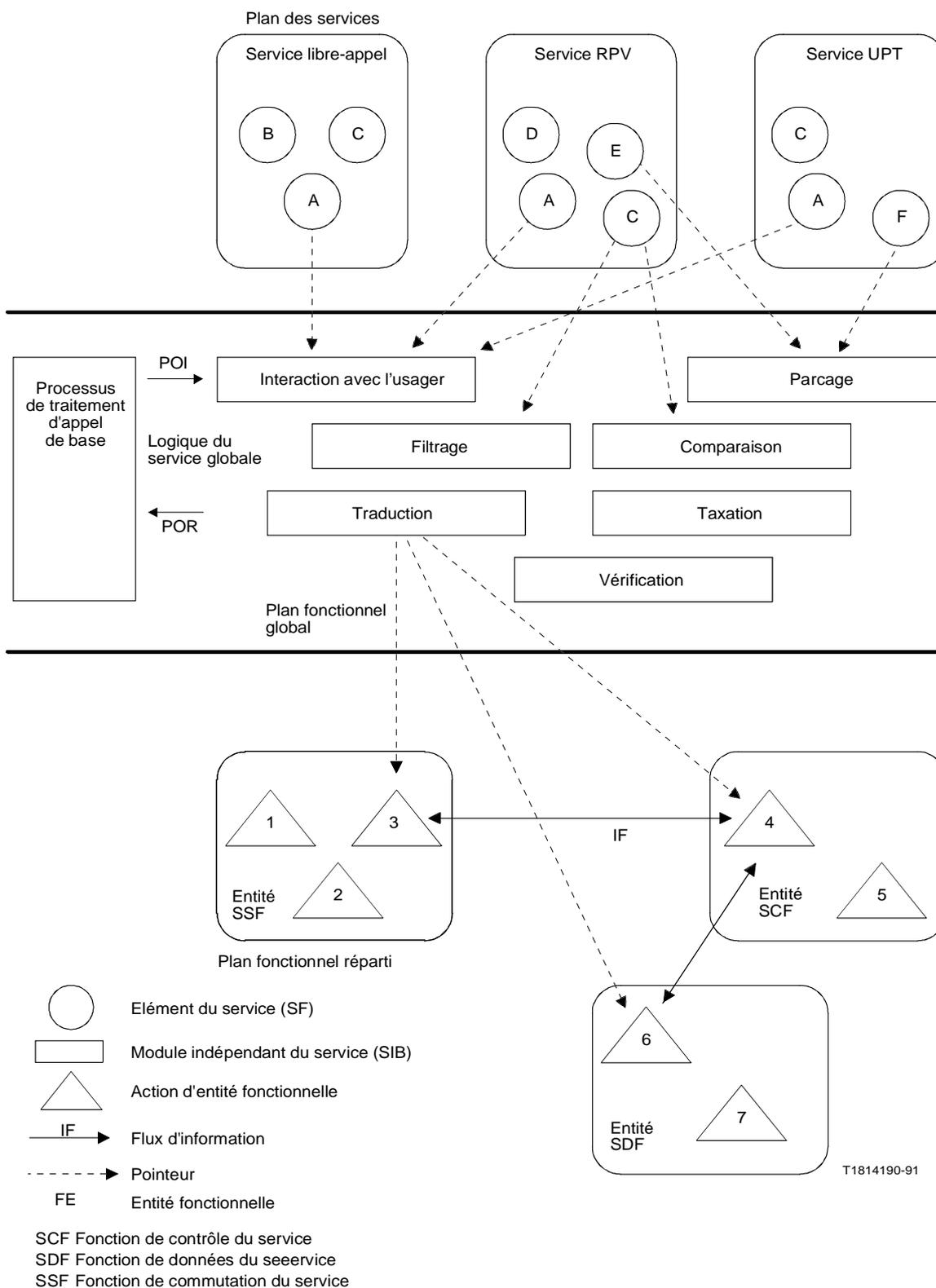


FIGURE 1
Décomposition des services

Remplacée par une version plus récente

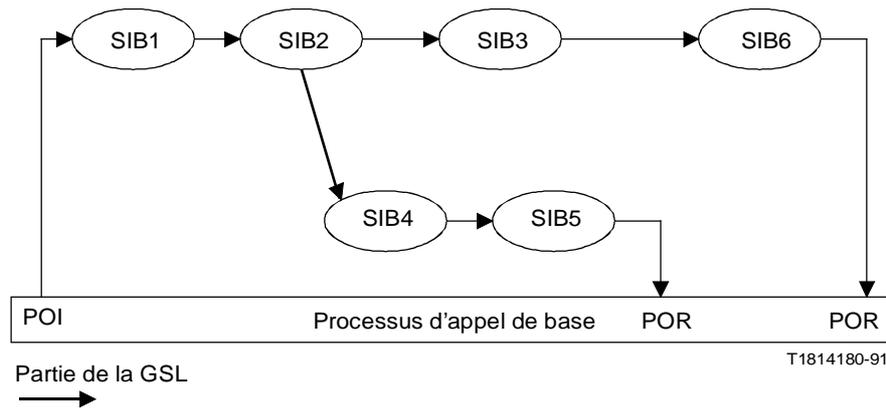


FIGURE 2

Modélisation du plan fonctionnel global

3 Modules indépendants du service

3.1 Définition d'un module indépendant du service

Un module indépendant du service (SIB) est une capacité normalisée réutilisable du réseau qui se trouve dans le plan fonctionnel global utilisé pour créer des éléments du service. Les modules SIB sont d'une nature globale; leur réalisation détaillée n'est pas prise en considération à ce niveau mais est décrite dans le plan fonctionnel réparti et dans le plan physique. Les modules SIB sont réutilisables et peuvent être reliés entre eux par diverses combinaisons pour réaliser des services et des éléments du service dans le plan des services. Les modules SIB sont définis comme étant indépendants du service spécifique pour lequel ils seront réalisés et de la technique spécifique sur laquelle ils seront fondés.

3.2 Caractéristiques d'un module indépendant du service

Les modules SIB ont les caractéristiques suivantes (voir la remarque):

- les modules SIB sont définis d'une manière totalement indépendante de toute architecture spécifique du plan fonctionnel réparti (DFP) (*distributed functional plane*) et du plan physique (ils sont indépendants du réseau);
- chaque module SIB a une interface unifiée et stable;
- l'interaction entre les entités fonctionnelles dans le plan DFP n'est pas visible par les modules SIB dans le plan GFP;
- chaque module SIB est défini à l'aide d'une méthode normalisée pour permettre:
 - aux produits RI multifournisseur de les accepter d'une manière identique;
 - aux concepteurs de services d'avoir une interprétation commune des modules SIB;

Remarque – L'ordre dans lequel les caractéristiques sont mentionnées ci-dessous n'a aucun rapport avec leur importance.

- les modules SIB sont les modules monolithiques (leur mise en œuvre détaillée est cachée) que le concepteur de services utilisera pour mettre au point de nouveaux services;
- tous les éléments du service sont décrits par un SIB ou par une chaîne de modules SIB;
- tous les éléments du service peuvent être définis par un nombre fini de modules SIB;

Remplacée par une version plus récente

- un module SIB définit une activité complète;
- les modules SIB sont réalisés dans le plan DFP par des actions d'entité fonctionnelle qui peuvent se trouver dans une ou plusieurs entités fonctionnelles (FE) (*functional entity*);
- un module SIB a un point de départ logique et un ou plusieurs points d'arrivée logiques. Les données exigées par chaque module SIB sont définies par des paramètres de données de soutien du module SIB et par des paramètres de données d'instance d'appel;
- les modules SIB sont de nature globale et il n'est pas nécessaire de tenir compte de leur emplacement, l'ensemble du réseau étant considéré comme une seule entité dans le plan GFP;
- les modules SIB sont réutilisables; ils sont utilisés sans modification pour d'autres services.

3.3 Paramètres de données pour les modules indépendants du service

Par définition, les modules SIB ne dépendent pas du service ou l'élément du service qu'ils servent à représenter. Il ne leur est communiqué aucune information sur les modules SIB précédents ou suivants utilisés pour décrire l'élément du service considéré.

Pour décrire les éléments du service au moyen de ces modules SIB génériques, il faut connaître certains éléments de dépendance du service. La dépendance du service peut être décrite au moyen de paramètres de données qui permettent d'adapter un module SIB de telle sorte qu'il assure la fonction requise. Des paramètres de données, spécifiés de manière indépendante pour chaque module SIB, sont communiqués au module SIB considéré par l'intermédiaire de la logique du service globale.

Pour chaque module SIB il faut deux types de paramètres de données: les paramètres dynamiques appelés données d'instance d'appel (CID) ou données CID (*call instance data*) et les paramètres statiques appelés paramètres données de support de service (SSD) ou données SSD (*service support data*).

3.3.1 Données d'instance d'appel

Les données d'instance d'appel définissent des paramètres dynamiques dont les valeurs sont modifiées avec chaque instance d'appel. Elles servent à préciser certains détails propres à l'abonné, par exemple des informations concernant la ligne appelante ou la ligne appelée. Ces données peuvent être:

- fournies par le module SIB du processus BCP (par exemple, identification de la ligne appelante);
- produites par un module SIB (numéro traduit par exemple); ou
- introduites par l'abonné [par exemple numéro composé ou numéro d'identification personnel (PIN) (*personal identification number*)].

On associe à chaque valeur de donnée CID un nom logique appelé pointeur de champ CID (CIDFP) (*CID field pointer*). Lorsque des données CID doivent être communiquées au module SIB pour qu'il exécute sa fonction, on associe un pointeur CIDFP par l'intermédiaire des données SSD (voir le § 3.3.2). Par exemple, la donnée CID du module SIB Translate qui définit ce qui doit être traduit, est appelée information. Le paramètre de donnée SSD du module SIB Translate qui définit le lieu où l'on peut trouver cette donnée, est CIDFP-Info.

Comme la valeur de la donnée CID peut varier avec chaque instance d'appel, les éléments du service peuvent être écrits en exploitant la souplesse offerte au niveau des données. Dans l'exemple du module SIB Translate ci-dessus, un élément du service peut impliquer la traduction d'un numéro appelant, et un autre la traduction du numéro appelé. Dans les deux cas, les données demandées par le module SIB sont spécifiées par l'information identité de la ligne appelante (CLI, *calling line identity*), mais le paramètre CIDFP-Info n'est plus le même. Dans le premier élément du service, la valeur du paramètre CIDFP-Info est CLI et dans le second, le numéro appelé.

Lorsque le pointeur CIDFP a été spécifié pour un élément du service donné, les modules SIB suivants peuvent y faire référence et la valeur de la donnée CID devient accessible à tous les modules SIB suivants dans la chaîne de modules SIB. Ce pointeur CIDFP est réputé fixe pour ce service et constant pour toutes les instances de ce service. La valeur réelle de la donnée CID change pour chaque instance d'appel de cet élément du service.

Remplacée par une version plus récente

3.3.2 *Données de support du service*

Les données de support du service définissent les paramètres de données propres à la description de l'élément du service requis par un module SIB. Lorsqu'un module SIB est inclus dans la logique GSL d'une description du service, cette logique spécifie les valeurs des données SSD. Les données SSD contiennent les éléments suivants:

i) *paramètres fixes*

Il s'agit de paramètres dont les valeurs sont fixes pour toutes les instances d'appel. Par exemple, il faut spécifier en propre la donnée SSD «indicateur de fichier» pour le module Translate SIB pour chaque occurrence de ce module SIB dans un élément du service donné. La valeur de la donnée SSD «indicateur de fichier» est alors réputée fixe car elle est déterminée par la description du service ou de l'élément du service et non par l'instance d'appel.

Lorsqu'un service ou élément du service est décrit en utilisant plusieurs fois le même module SIB, les paramètres de données SSD fixes sont définis en propre pour chaque occurrence.

ii) *Pointeurs de champ*

Les pointeurs de champ identifient les données CID requises par le module SIB, et de ce fait, précisent le lieu logique de cette donnée. Ils sont représentés par une expression de la forme «CIDFP-xxxx» où «xxxx» est le nom de la donnée requise. Par exemple «CDIFP-info» pour le module SIB Translate spécifiera l'élément de la donnée CID à traduire.

Lorsque plusieurs données CID doivent être communiquées à un module SIB pour qu'il exécute sa fonction, les paramètres de données SSD contiennent plusieurs pointeurs de champ.

3.4 *Méthode de description des modules SIB*

Les modules SIB assurent, dans le plan fonctionnel global, la modularité qu'exigent la définition et les objectifs du concept RI. Pour faire progresser réellement les études à cet égard, il est nécessaire de disposer d'une méthode permettant de caractériser et de décrire techniquement les modules SIB.

Des techniques analogues à celles utilisées dans la méthodologie de la définition des services en trois étapes (Recommandation I.130), à savoir la description en langage clair, la description statique et la description dynamique, conviennent tout à fait.

On peut utiliser la procédure décrite sur la figure 4 pour déterminer si de nouveaux modules SIB sont nécessaires pour assurer de nouveaux services. Les termes suivants sont utilisés dans la méthode d'identification des modules SIB:

3.4.1 *Définition*

Description en langage clair du module SIB du point de vue de la création de services.

3.4.2 *Fonctionnement*

Description des actions accomplies par le module SIB. La partie consacrée au fonctionnement s'étend un peu sur la définition afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les fonctions que le module SIB doit assurer.

3.4.3 *Applications éventuelles du module SIB aux services*

Exemples de services où ce module SIB peut être utilisé.

3.4.4 *Entrée*

L'entrée de chaque module SIB est spécifiée comme étant constituée de trois éléments distincts:

- un point de départ logique;
- des données de support de service qui définissent les paramètres spécifiés par la description de service;
- des données d'appel qui sont spécifiques à cet appel.

Remplacée par une version plus récente

3.4.5 Sortie

La sortie de chaque module SIB est spécifiée comme étant constituée de deux éléments distincts:

- un ou plusieurs points d'arrivée logiques;
- des données d'appel qui définissent les paramètres de données spécifiques à l'instance d'appel considérée et qui résultent de l'exécution de ce module SIB et qui sont requis par d'autres modules SIB ou par le processus BCP pour terminer l'instance du service d'appel.

3.4.6 Représentation graphique

La figure 3 donne une représentation graphique décrivant les entrées, les fonctions et les sorties d'un module SIB. Un module SIB a une entrée logique et une ou plusieurs sorties logiques. Les flux logiques sont représentés par des flèches en trait plein à gauche et à droite du diagramme. Chaque flux logique est spécifié au-dessus de chaque flèche en trait plein. Les paramètres de données SSD sont identifiés par des flèches en pointillé en haut du diagramme et sont spécifiés à côté de la flèche en pointillé. De même, les paramètres de données CID sont spécifiés en bas du diagramme. Les paramètres de données CID d'entrée sont séparés des paramètres de sortie.

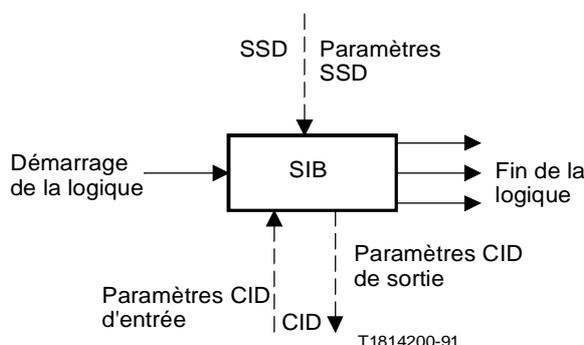


FIGURE 3

3.4.7 Diagramme du langage de description et de spécification

Représentation graphique de la description de l'étape 1 du SIB à l'aide du macro-diagrammes du langage de description et de spécification (SOL) (*specification and description language*) (Recommandation Z.100).

3.5 Analyse de l'organigramme

Les services sont le point de départ pour la détermination des modules SIB. Dans le plan des services du modèle conceptuel de RI (MCRI), les services sont décomposés en éléments du service qui sont les éléments formant le service. Avant d'identifier les modules SIB, il faut disposer de descriptions complètes du nouveau service considéré.

Comme il existe un catalogue de services, d'éléments de services et de modules SIB, la description ci-dessous explique comment l'analyse d'un nouveau service peut conduire à l'identification de nouveaux modules SIB (voir la figure 4).

1) Etablir la liste des éléments du service

Décomposer le nouveau service en éléments du service.

2) Définir les éléments du service

Définir chaque élément du service en décrivant le service assuré du point de vue de l'utilisateur final (abonné). Cette définition est appelée description en langage clair du service. Les informations nécessaires doivent provenir de la description des services – étape 1.

Remplacée par une version plus récente

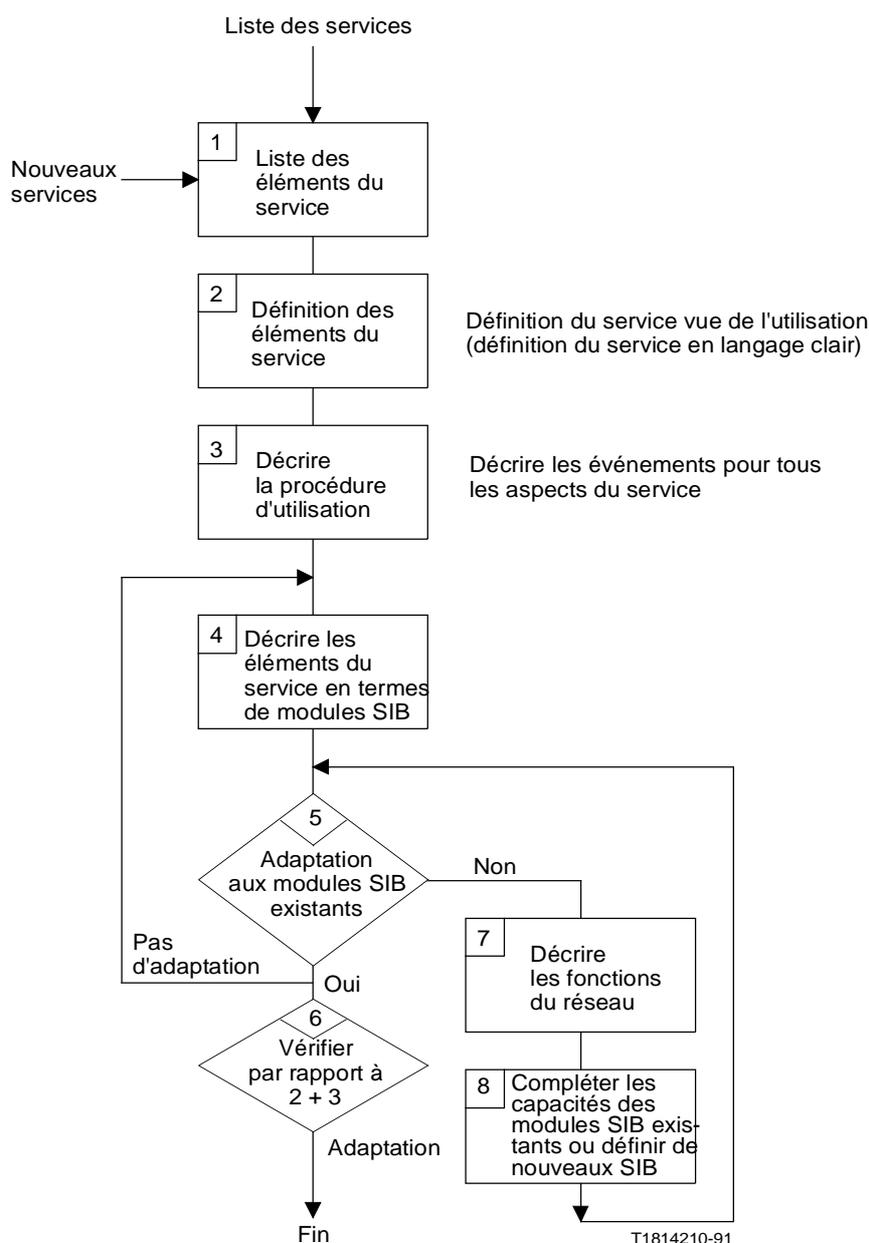


FIGURE 4

Organigramme permettant d'identifier les modules indépendants du service

3) Décrire la procédure d'utilisation

Décrire la chaîne d'événements vue par l'utilisateur pour l'élément du service considéré, notamment l'abonnement au service, l'activation, la modification et les scénarios d'appel pour cet élément du service.

4) Décrire les éléments du service en terme de modules SIB

Décrire les éléments du service en termes de fonctions de réseau modulaires représentées par des modules SIB.

Remplacée par une version plus récente

5) *Comparer aux modules SIB existants*

Comparer les étapes ci-dessus (3 et 4) avec la liste des éléments pour les modules SIB existants.

6) *Vérifier en fonction de 2 et 3*

Vérifier l'adéquation des éléments du service en analysant la représentation SIB à l'aide de la définition et de la procédure d'utilisation des éléments du service (résultant des étapes 2 et 3). Le fait que cette vérification ne soit pas concluante indique que l'analyse aux étapes 4 et 5 a été incorrecte ou incomplète.

7) *Décrire les autres fonctions du réseau requises 4*

Décrire les fonctions que le réseau doit assurer, outre celles qui correspondent aux modules SIB existants pour offrir tous les éléments.

8) *Compléter les capacités des modules SIB existants ou définir de nouveaux modules SIB*

Compléter si possible les capacités des modules existants (exemple: «type» additionnel) pour assurer les autres fonctions requises pour l'élément du service. En cas d'impossibilité, définir un nouveau module SIB. Terminer la définition du module SIB complété ou du nouveau module SIB en donnant les informations détaillées au § 3.4.

4 Processus d'appel de base

4.1 *Considérations générales*

Le processus d'appel de base (BCP) est responsable de la fourniture de la connectivité entre les correspondants dans le réseau. Il peut être considéré comme un module SIB spécialisé qui fournit des capacités d'appel de base (par exemple, Recommandation Q.71), y compris les capacités suivantes:

- connexion des appels, avec traitement approprié;
- déconnexion des appels, avec traitement approprié;
- maintien des données CID pour traitement ultérieur de cette instance d'appel.

4.2 *Fonctions du processus BCP*

Les services ou éléments du service assurés dans le RI sont représentés par des chaînes de modules SIB reliées au module SIB du processus BCP. Les points d'interface entre le module SIB du processus BCP et les chaînes de modules SIB sont décrits comme des points de lancement (POI) et des points de retour (POR), avec les définitions suivantes:

- i) un point de lancement est le point de lancement fonctionnel du processus d'appel de base pour les chaînes de module indépendant du service;
- ii) un point de retour identifie le point fonctionnel du processus d'appel de base où les chaînes de modules indépendants du service se terminent.

Une illustration graphique de la fonctionnalité point POI/point POR/processus BCP est présentée sur la figure 5. Le nombre et l'emplacement de ces points doivent être déterminés par l'analyse des capacités nécessaires pour les ensembles de capacités futures.

Des fonctions point POI ou point POR spécifiques sont nécessaires car la même chaîne de modules SIB peut représenter un service différent s'il est lancé à partir d'un point différent dans le processus BCP. La même chaîne de modules SIB lancée à partir d'un même point peut représenter un service différent si elle est renvoyée au processus BCP à un point différent.

5 Logique du service globale

Le présent paragraphe explicite le rôle de la logique du service globale (GSL) dans le plan fonctionnel global.

Remplacée par une version plus récente

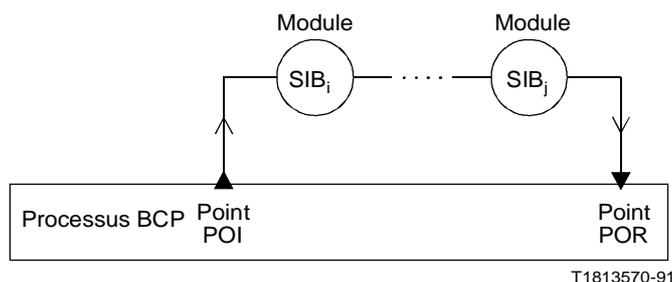


FIGURE 5

Relation entre point POI, point POR et processus BCP

5.1 *Considérations générales*

La logique GSL peut être définie comme le «liant» qui définit l'ordre dans lequel les modules SIB seront enchaînés pour assurer des services. Chaque instance de logique du service globale est (potentiellement) spécifique à chaque appel mais utilise des éléments communs qui comprennent en particulier les éléments ci-dessous :

- points d'interaction du processus BCP (points POI et POR);
- modules SIB;
- connexions logiques entre les modules SIB et, entre les modules SIB et les points d'interaction du processus BCP.
- paramètres de données d'entrée et de sortie, données de support de service, données instance de service définis pour chaque module SIB.

Sur la base des fonctions de ces éléments communs, la logique du service globale «enchaînera» ces éléments pour assurer un service donné.

Pour illustrer plus complètement comment la logique GSL opère, un exemple générique de service est représenté sur la figure 6. Ce diagramme montre que des chaînes de modules SIB spécifiques lancées à partir du point POI désigné sont activées dans un ordre particulier et sont renvoyées aux points POI concernés, conformément aux indications de la GSL. Pour des raisons de simplification, les paramètres de données des modules SIB ne sont pas représentés.

5.2 *Relation entre la logique GSL et le processus BCP*

La logique du service globale dans le plan fonctionnel global considère le processus d'appel de base (BCP) comme une seule et même ressource. Compte tenu de cette interprétation des services RI, les interactions suivantes sont identifiées comme nécessaires entre la logique de service globale et le processus BCP, par exemple :

Communication du processus BCP vers la logique GSL:

- i) logique pour les chaînes de modules – qui est représentée par des points POI;
- ii) données – qui sont représentées par des données d'instance d'appel requises par les chaînes de modules SIB pour traiter les éléments du service RI. A titre d'exemple de données d'instance d'appel spécifiques dont le processus BCP peut être chargé, on pourrait citer l'identité de ligne appelante et le numéro composé.

Remplacée par une version plus récente

Communication de la logique du service globale au processus BCP:

- i) terminaison logique pour les chaînes de modules SIB – qui est représentée par des points POR;
- ii) données – qui sont représentées par des données d'instance d'appel qui ont été définies par un ou plusieurs modules SIB sur une chaîne de modules SIB. A titre d'exemple de ces données d'appel, on pourrait citer un numéro de destination. La logique GSL permet de conserver toutes les données CID utilisées tout au long des chaînes de modules SIB multiples jusqu'à la fin de chaque instance d'appel.

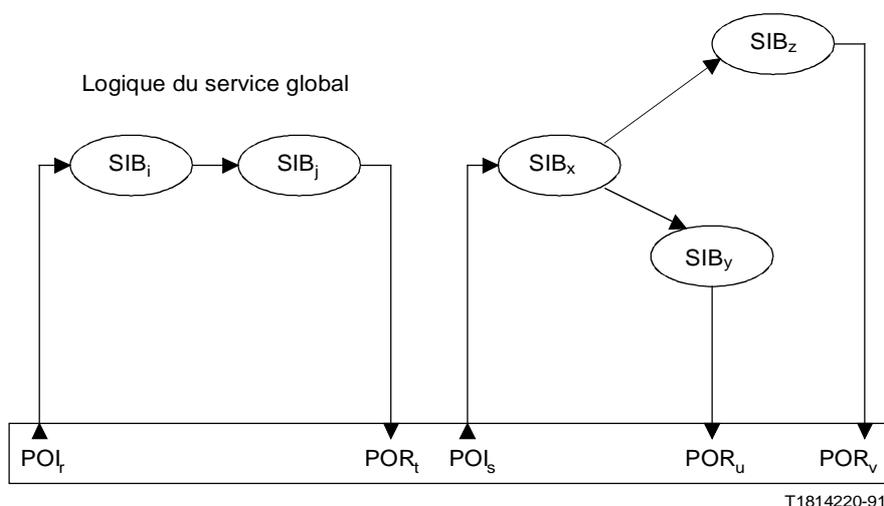


FIGURE 6
Exemple de logique GSL

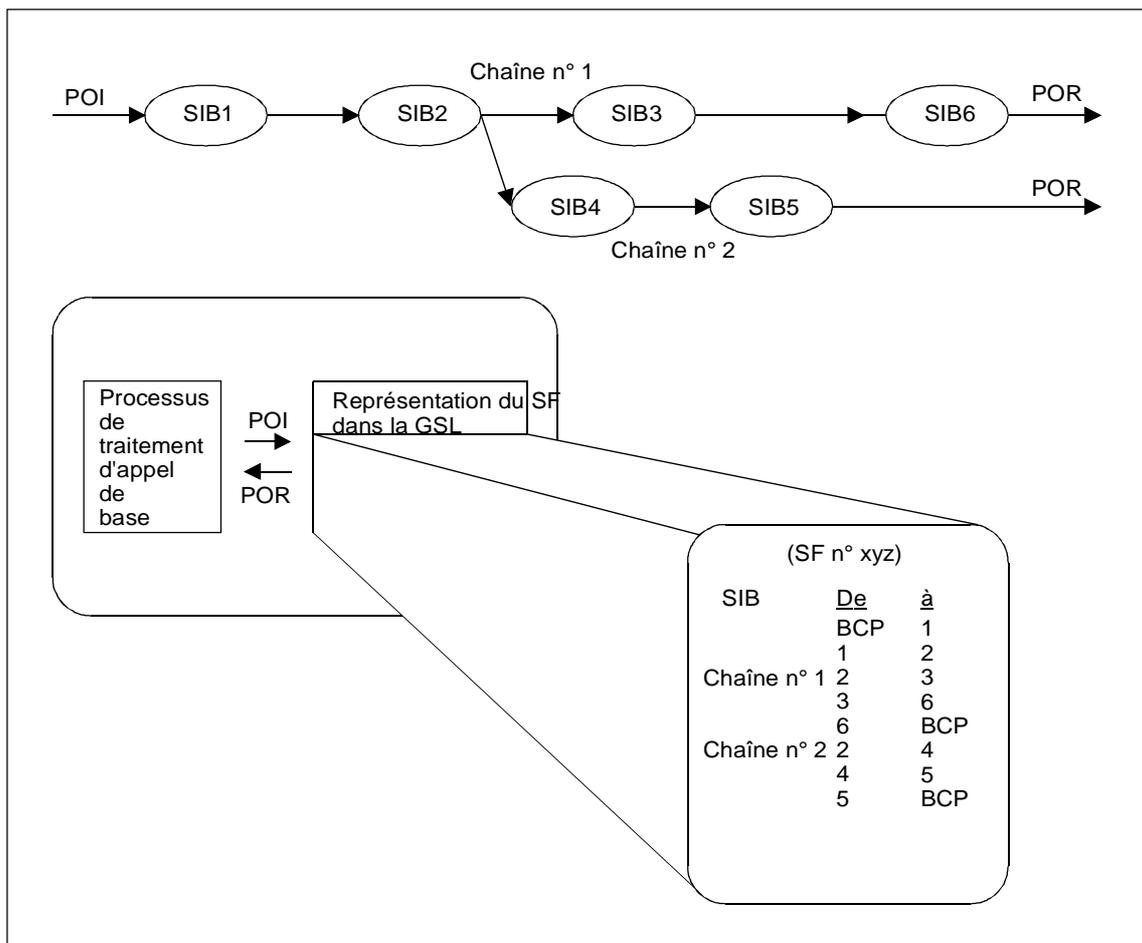
5.3 Relation entre la logique du service globale et les modules SIB

Les autres composantes de la logique GSL nécessaires pour définir un service ou un élément du service sont l'ensemble des modules SIB (dont leurs données de support de service et leurs données d'instance d'appel) et la topologie de leurs interactions en eux et aux points POI et POR du processus BCP. Toutes ces composantes spécifient la fonction requise pour assurer le service ou l'élément du service et l'ordre d'occurrence de cette fonction.

6 Adaptation du plan des services au plan fonctionnel global

Dans le plan GFP, les services normaux ou non RI sont traités par l'intermédiaire du processus d'appel de base (voir la figure 7). Lorsqu'un élément du service du RI doit être demandé, il est déclenché par un mécanisme approprié du processus d'appel de base. Le schéma des «liaisons» en chaîne qui décrit l'élément du service doit alors être obtenu par la logique du service globale pour traiter l'élément du service considéré. A mesure que de nouveaux éléments du service sont conçus, la description de leurs modules SIB doit être communiquée à la logique du service globale.

Remplacée par une version plus récente



T1812470-91

FIGURE 7
Plan fonctionnel global
Représentation d'un élément du service

ANNEXE A

(à la Recommandation I.329/Q.1203)

Liste alphabétique des abréviations utilisées dans la présente Recommandation

BCP	Processus d'appel de base (<i>basic call process</i>)
CID	Données d'instance d'appel (<i>call instance data</i>)
CIDFP	Pointeur de champ CID (<i>CID field pointer</i>)
CLI	Identité de la ligne appelante (<i>calling line identification</i>)
DFP	Plan fonctionnel réparti (<i>distributed functional plane</i>)
FE	Entité fonctionnelle (<i>functional entity</i>)
GFP	Plan fonctionnel global (<i>global functional plane</i>)
GSL	Logique du service globale (<i>global service logic</i>)

Remplacée par une version plus récente

IF	Flux d'information (<i>information flow</i>)
MCRI	Modèle conceptuel du réseau intelligent
PIN	Numéro d'identification personnel (<i>personal identification number</i>)
POI	Point de lancement (<i>point of initiation</i>)
POR	Point de retour (<i>point of return</i>)
RI	Réseau intelligent
RPV	Réseau privé virtuel (<i>virtual private network</i>)
SCF	Fonction de contrôle du service (<i>service control function</i>)
SDF	Fonction de données du service (<i>service data function</i>)
SDL	Langage de description et de spécification (<i>specification and description language</i>)
SF	Élément du service (<i>service feature</i>)
SIB	Module indépendant du service (<i>service independent building block</i>)
SSD	Données de support de service (<i>service support data</i>)
SSF	Fonction de commutation du service (<i>service switching function</i>)
UPT	Télécommunication personnelle universelle (<i>universal personal telecommunication</i>)